



Programme des Nations Unies
pour l'environnement

Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.39/5
3 mai 2019

Original : Anglais

Quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres dans la Région des Caraïbes

Ville de Panama, Panama, du 18 au 20 juillet 2018

RAPPORT DE LA RÉUNION



Promotion de la coopération régionale pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes

ACRONYMES

ACS	Association des États des Caraïbes
AMEP	Évaluation et gestion de la pollution environnementale
UCR/CAR	Unité de Coordination Régionale des Caraïbes
CARPHA	Agence de santé publique des Caraïbes
Convention de Cartagena	Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes,
PEC	Programme pour l'environnement des Caraïbes
Cimab	Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas
CLME+	Démarrage de la mise en œuvre du programme d'action stratégique pour la gestion durable des ressources marines vivantes partagées dans les écosystèmes marins des Caraïbes et du nord du Brésil
CdP	Conférence des parties
CRew	Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées
CRew+	Mise à niveau et augmentation du Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées par une approche intégrée d'application de solutions techniques avec des mécanismes innovateurs de financement
GCFI	Institut de la Pêche des Caraïbes et du Golfe
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
PAM	Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin des activités terrestres
IGM	Réunion intergouvernementale
IMA	Institut des affaires marines
IWEco	Gestion intégrée, de l'eau, de la terre et des écosystèmes, dans les petits états insulaires en développement des Caraïbes
LBS.....	Pollution due à des sources et activités terrestres
MoU	Mémoire d'entente
PAS.....	Programme d'action stratégique
PCA	Accord de coopération de projet
PSC	Comité de coordination de projet/coût de soutien de programme
CAR	Centre d'activité régional
RAR	Réseau d'activité régional
OECO	Organisation des états de la Caraïbe orientale
Commission d'OSPAR.....	Commission pour les conventions d'Oslo et de Paris
PEID	Petits États insulaires en développement
SOCAR.....	Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention
SOMEE	État du milieu marin et des économies associées

CSRO	Office sous-régional des Caraïbes
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
SPAW.....	Zones et vie sauvages spécialement protégées
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
USA EPA	Agence des Etats-Unis pour la protection de l'environnement
WCR	Région des Caraïbes.

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	i
TABLE DE MATIÈRES	iii
Introduction	1
Point n° 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion	1
Point n° 2 de l'ordre du jour : Élection des officiers	3
Point n° 3 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion	3
(a) Règlement intérieur	3
(b) Organisation du travail	3
Point n° 4 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour	3
Point n° 5 de l'ordre du jour : Examen des activités du programme AMEP pour la période 2017-2018	3
(a) Examen de l'état de ratification et d'adhésion au protocole LBS	3
(b) Examen des activités	4
(c) Rapport de la présidence du groupe de suivi et d'évaluation du groupe de travail sur SOCAR	5
(d) Stratégie régionale sur les éléments nutritifs	8
(e) Nœud des Caraïbes GPML sur les déchets marins.....	8
(f) Coopération OSPAR-PEC	10
Point n° 6 de l'ordre du jour : Projet du plan de travail et budget du sous-programme AMEP pour l'exercice bisannuel 2019-2020	10
Point n° 7 de l'ordre du jour : Questions diverses	13
(a) France - peintures anti encrassement, Biocides et pollution marine	13
(b) République Dominicaine propre (Dominicana Limpia)	14
(c) CSRO ONU Environnement	15
(d) CLME+ FEM	15
(e) CARPHA.....	16
(f) ACS – Commission de la mer des Caraïbes	16
Point n° 8 de l'ordre du jour : Adoption des recommandations de la réunion	17
Point n° 9 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion	17
 Annexe I : Ordre du jour	
Annexe II : Recommandations de la Réunion	
Annexe III : Liste des documents	
Annexe IV : Liste des participants	

Introduction

1. Après l'entrée en vigueur du protocole LBS au mois d'août 2010, l'article XIV du Protocole LBS a établi le STAC. Au titre de l'Article XIII.2.c, le secrétariat de la Convention de Cartagena est responsable de fournir l'aide dont le STAC a besoin pour réaliser ses fonctions, comme visé à l'article XIV.
2. Conformément au plan de travail et au budget pour l'exercice 2017-2018, approuvés par la dix-septième réunion intergouvernementale et en intersession, la quatrième réunion STAC LBS a été convoquée du 18 au 20 juillet 2018, dans la ville de Panama, Panama.
3. Les objectifs de la quatrième réunion STAC LBS étaient de :
 - Évaluer les projets et activités mis en œuvre par le Secrétariat et les centres d'activités régionales (RAC) dans le cadre du programme d'évaluation et gestion de la pollution environnementale (AMEP) pendant la période 2017-2018 ;
 - Passer en revue les progrès effectués lors de la mise en œuvre des recommandations de la troisième réunion du STAC du LBS, des décisions de la troisième réunion intergouvernementale et de la quatorzième réunion des parties contractantes à la Convention de Cartagena ;
 - Passer en revue l'état des ratifications et/ou de l'application du Protocole LBS par les pays membres ;
 - Examiner et fournir des avis techniques au projet de plan de travail de l'AMEP et budget pour l'exercice bisannuel 2019-2020, pour présentation successive à la 4e Conférence des Parties au Protocole LBS pendant le dernier trimestre 2018 ; et
 - Formuler des recommandations concernant la mise en œuvre du Protocole LBS pour examen par la 4e Conférence des Parties au Protocole LBS pendant le dernier trimestre 2018.
4. Les experts invités à la réunion ont été nommés par les points de liaison nationaux de la Convention de Cartagena. Par ailleurs, des représentants des organisations internationales, régionales, intergouvernementales et non gouvernementales, et des représentants régionaux de projet ont été invités à assister à la réunion en tant qu'observateurs.

Point n°1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

5. La réunion a commencé le mercredi 18 juillet 2018 à 9h15. Assis à la table principale pour la cérémonie d'ouverture étaient M. Leo Heileman, Directeur, Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Mme. Lorna Inniss, Coordonnatrice du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC), et M. Christopher Corbin, Officier de programme, responsable du sous-programme concernant l'évaluation et la gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) du PEC, qui a également présidé la cérémonie d'ouverture.
6. M. Corbin a commencé en souhaitant la bienvenue aux participants de la 4^{ème} réunion de STAC LBS et a reconnu la présence des représentants des centres d'activité régionaux (CAR) du protocole LBS. Il a indiqué que le gouvernement du Honduras avait rempli leurs conditions nationales pour la ratification de la Convention de Cartagena et ses protocoles et que le secrétariat attendait la communication formelle du dépôt en Colombie pour compléter le processus. Il a alors invité M. Heileman à présenter les remarques préliminaires.
7. Mr. Heileman a exprimé sa gratitude au gouvernement du Panama pour son appui aux préparations de la réunion. Il a souligné l'importance de la science, de l'évidence empirique et de l'information pour fournir un conseil solide aux gouvernements. Il a indiqué que la région fait face à de nombreux défis, tels que le *Sargasse*, qui affecte les économies à cause des impacts sur le tourisme et la pêche. Il a indiqué que des efforts continus sont déployés par l'ONU Environnement pour travailler avec les gouvernements afin de réduire les impacts de la pollution de l'environnement marin, issue des activités terrestres, ainsi que l'importance du renforcement de capacités dans le suivi et la recherche pour documenter les réponses par pays. Il a ajouté qu'une meilleure coordination et

soutien des pays dans la région était nécessaire et que son bureau visait à améliorer des synergies, la collaboration et la coopération avec le secrétariat de la Convention de Cartagena. Ceci réduirait la duplication de toute sorte. Il a conclu qu'il attendait avec intérêt une collaboration accrue avec tous les gouvernements dans le contexte de la Convention et ses protocoles.

8. Mme. Lorna Inniss a remercié M. Bob Glazer de l'Institut de la pêche des Caraïbes et du Golfe (GCFI), hôte conjoint du Nœud des Caraïbes sur les déchets marins. Ensuite elle a souhaité la bienvenue à la représentante du Honduras, Mme. Sara Zelaya, et aux représentants des autres parties non contractantes, y compris St. Kitts et Nevis. Elle a informé que St Kitts et Nevis étaient près de la fin du procédé de ratification et que la Barbade et Haïti faisaient du progrès à cet égard.
9. Elle a mentionné que les Parties non contractantes au Protocole LBS, lors de la réunion, ont été financés par le projet du Fond pour l'environnement mondial (FEM), Gestion intégrée de l'eau, de la terre et des écosystèmes, dans les petits états insulaires en développement des Caraïbes (IWEco). Elle a ensuite reconnu M. Jan. Betlem, Coordonnateur régional de projet d'IWEco et a mentionné la signature symbolique des accords passés par l'Organisation des états des Caraïbes orientales (OECS) participant au projet.
10. Elle a également mentionné les effets du *Sargasse* qui ont eu comme conséquence des fermetures d'hôtels et des coûts de plus en plus élevés pour y faire face. Elle a déclaré qu'elle attendait avec intérêt de travailler davantage avec le bureau sous-régional des Caraïbes de l'ONU Environnement.
11. Bien que la réunion du STAC LBS devait se focaliser davantage sur des discussions techniques, Mme. Inniss a encouragé les participants à promouvoir les travaux du secrétariat avec leurs gouvernements respectifs pour assurer des paiements opportuns et conformes au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, car c'est la seule source du secrétariat pour couvrir les salaires et les dépenses opérationnelles du bureau. Ceci permet au secrétariat de soutenir des pays à travers les divers projets de plusieurs millions de dollars.
12. En ligne avec la réduction des coûts et de l'empreinte de carbone du secrétariat, Mme. Inniss a reconnu la participation de la déléguée de Saint Lucie, Mme. Lavina Alexandre, qui a rejoint la réunion à distance, une première pour le secrétariat.
13. Elle a informé les participants que l'accord de pays hôte a été signé avec le gouvernement de Trinité-et-Tobago, formalisant ainsi l'Institut des affaires marines (IMA) en tant que l'un des deux centres d'activité régionaux du protocole LBS. Elle a ensuite reconnu le Dr. Ahmad Khan, directeur de l'IMA, qui a joué un rôle significatif dans la signature de l'accord de pays hôte. Elle a également mentionné que des réunions de haut niveau avec des fonctionnaires du gouvernement Cubain ont été tenues au sujet de la fin de l'accord de pays hôte du CAR Cimab. Elle a exprimé l'espoir que le secrétariat allait pouvoir le mener à bonne fin dans les mois à venir.
14. Elle a indiqué que la future direction stratégique du secrétariat est liée au Programme d'action stratégique (PAS) de la mise en œuvre du Programme d'action stratégique pour la gestion durable des ressources marines vivantes partagées dans les grands écosystèmes marins des Caraïbes et du nord du Brésil (PNUD FEM CLME+) et a reconnu la présence du coordonnateur de projet de celui-ci, Monsieur Patrick Debels.
15. Mme. Inniss a informé les participants que le projet de CReW+ était approuvé pour être développé pendant l'exercice bisannuel et a précisé que les projets de ce type ont été autorisés en vue d'un soutien général accru de la part du secrétariat aux parties contractantes. Elle a également reconnu la présence de Mme. Stéphanie Adrian (Présidente du groupe de travail de suivi et d'évaluation) et Mme. Sherry Heileman (consultante de SOCAR) et le travail qu'elles effectuaient sur l'élaboration du rapport de l'état de la zone d'application de la convention (SOCAR).
16. Elle a souhaité la bienvenue à M. John Mouat, représentant de la Commission d'OSPAR (s'occupant des Conventions d'Oslo et de Paris) qui est partenaire du secrétariat de la Convention de Cartagena dans des activités sur les déchets marins et les aires marines protégées (AMP).
17. Elle a ajouté que le domaine de la gouvernance des océans changeait, et le secrétariat a dû améliorer la position elle-même pour aider des gouvernements à traiter ces questions. À cet effet, elle a informé qu'un questionnaire

sur le rôle attendu du secrétariat a été préparé et qu'il serait partagé avec les gouvernements pour qu'il soit achevé en tant qu'aspect critique dans le développement de la nouvelle stratégie de PEC.

18. Mme. Inniss a souligné les Fonds verts pour le climat comme une nouvelle source de financement potentiel pour soutenir les Etats Membres dans le changement de climat. Elle a conclu en déclarant que le travail du secrétariat continuera à soutenir des gouvernements à remplir leurs engagements au titre de la Convention et ses protocoles et a souhaité une semaine de discussions passionnantes avec des résultats spécifiques et tangibles.

Point n°2 de l'ordre du jour : Élection des officiers

19. Le secrétariat a présenté les propositions de nominations pour les membres du Bureau qu'il avait reçus. La réunion n'a eu aucune objection aux nominations reçues et le Bureau a été approuvé par la réunion, par acclamation.
 - Président : Linroy Christian (Antigua et Barbuda)
 - Vice-Président : Marion Besançon (France)
 - Rapporteur : Miguel Espinosa (République Dominicaine)

Point n°3 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion

20. Les procédures pour la conduite de la réunion ont été définies.

(a) Règlement intérieur

21. Le Règlement intérieur pour les Réunions de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena) a été appliqué.
22. Onze des treize parties contractantes étaient présentes et le Bahamas et le Costa Rica étaient absents. Le Président a alors confirmé qu'il y avait quorum pour la conduite de la réunion.

(b) Organisation du travail

23. L'anglais, le français et l'espagnol ont été les langues de travail de la réunion. L'interprétation simultanée a été assurée en anglais, en français et en espagnol pendant la réunion. Les documents de travail de la réunion étaient disponibles dans toutes les langues de travail.
24. La réunion a été convoquée en séances plénières.

Point n°4 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

25. Le président a présenté l'ordre du jour (document UNEP(DEPI)/CAR WG.39/1) et a invité la séance plénière à faire des commentaires.
26. Le secrétariat a informé les participants que l'Association mondiale sur les déchets marins aurait un événement collatéral le jeudi 20 juillet 2018.
27. L'ordre du jour de la réunion a ensuite été adopté tel qu'il a été présenté.

Point n°5 de l'ordre du jour : Examen des activités du programme AMEP pour la période 2017-2018

(a) Examen de l'état d'avancement du processus et défis de ratification et d'adhésion au Protocole LBS

28. M. Corbin a fourni une mise à jour de l'état de ratification du protocole LBS (progrès et défis). Jusqu'ici, treize (13) pays ont ratifié ou adhéré au Protocole LBS, le gouvernement du Costa Rica étant le pays le plus récent à avoir adhéré au protocole LBS pendant le dernier exercice bisannuel. Le protocole est entré en vigueur le 5 novembre 2016 pour le Costa Rica.
29. Il a indiqué que le Honduras était censé être entièrement reconnu comme partie contractante à la prochaine Conférence des parties (CdP). Il a ajouté que la Barbade, Haïti et St Kitts et Nevis avaient également accompli un progrès significatif vers la ratification.

(b) Examen des activités

30. M. Corbin présenta les résultats du Sous-programme AMEP pendant la période 2017-2018 du présent rapport, comme détaillé dans le document UNEP(DEPI)/CARWG.39/INF.3.
31. Il a commencé en présentant un rapport complet de la mise en œuvre du sous-programme AMEP, y compris une liste de recommandations possibles pour être soumis à la considération de la réunion. Il a récapitulé les objectifs du sous-programme, des changements de personnel et des fonds levés pendant l'exercice bisannuel pour des projets choisis. Certains des principaux accomplissements du programme ont été également soulignés. Il a ensuite fourni des détails sur des travaux menés à bien dans tous les principaux domaines thématiques du sous-programme, y compris le travail dans des projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).
32. M. Espinosa, de République Dominicaine, a remercié le secrétariat pour les efforts déployés pour faciliter sa participation à la réunion et a informé qu'il voudrait faire une présentation sur le projet des déchets solides et des plastiques à être entrepris dans son pays dans le cadre des questions diverses.
33. M. Corbin a ensuite invité M. Jan Betlem, Coordonnateur régional de projet de gestion intégrée de l'eau, de la terre et des écosystèmes dans les petits états insulaires en développement des Caraïbes (projet d'IWEco) à présenter le travail entrepris dans le cadre du projet pendant l'exercice bisannuel.
34. M. Betlem a indiqué que le projet IWEco a formellement démarré en septembre 2016 quand l'atelier de démarrage et la première réunion de comité de coordination de projet ont été tenus. Il a indiqué que le projet a soutenu les objectifs de la Convention de Cartagena par le biais de l'exécution de projets nationaux et par des activités régionales de renforcement de capacités.
35. Il a ajouté que depuis septembre 2016 diverses activités ont été mises en œuvre au niveau régional. Parmi celles-ci, un accord de coopération de projet (PCA) avec PCI Media Impact qui dirige plusieurs activités de sensibilisation, y compris un atelier régional de communications tenu en octobre 2017 à Saint Lucie. Le deuxième comité de coordination de projet a été tenu en février 2018 à La Havane, Cuba, qui a approuvé le plan de travail et le budget 2018.
36. En termes de projets nationaux, des PCA ont été signés avec Trinidad et Tobago, Antigua et Barbuda et Saint Lucie en 2017 et les premiers déboursements réalisés. Pour les autres pays avec des projets nationaux, ils sont soit signés et/ou sont aux dernières étapes de signer leurs accords respectifs.
37. Un autre PCA à l'appui des composants 2 et 3 sur le projet des réformes de recherche et de suivi et de politique a été signé avec l'Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA).
38. La représentante du CAR Cimab, Mme. Marlen Perez, a présenté les activités du CAR pour la période 2017-2018. Elle a indiqué que le CAR Cimab a fourni l'appui technique au Honduras en 2017 et 2018 au titre du projet CReW du FEM. D'autres activités et projets, ont inclus le suivi de la qualité environnementale de la baie de Cuba,

le contrôle et la qualité environnementale de la baie de La Havane et l'identification de sources de polluants. Le CAR CIMAB a également fourni l'appui technique à plusieurs ateliers régionaux, y compris l'atelier régional de l'Amazone et la Mer des Caraïbes, la troisième CdP LBS, la deuxième réunion de comité de coordination de projet du projet IWEco de FEM et a participé à diverses téléconférences et discussions du groupe de suivi et évaluation, dans leur travail sur l'élaboration du rapport de l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR).

39. Le représentant du CAR IMA, Dr. Ahmad Khan, a donné une vue d'ensemble de l'Institut des affaires marines (IMA), ses rôles et ses fonctions et les activités effectuées pendant la période 2017-2018. Ses activités/accomplissements ont inclus la signature de l'accord de pays hôte pour le CAR, appui donné au développement de SOCAR, des projets nationaux à l'appui du protocole LBS notamment, la qualité de l'eau bactérienne dans des zones populaires d'utilisation des eaux de loisirs à Trinité-et-Tobago, suivi des récifs de corail et herbiers marins, suivi de l'environnement et évaluation des zones à haute diversité biologique à Trinité-et-Tobago et l'approche hydraulique et biogéochimique pour l'estimation de la décharge de polluants à partir du bassin de fleuve Caroni.
40. Le CAR IMA a également participé à diverses réunions/consultations nationales au sujet de l'évaluation et de la gestion de la pollution environnementale. Les activités à l'appui du protocole LBS ont inclus l'accueil de l'atelier conjoint de démarrage de CLME+ sur la gestion durable des ressources vivantes partagées dans les Caraïbes et du grand écosystème marin du nord du Brésil.
41. M. Corbin a conclu en décrivant certains des principaux défis financiers, de personnel et administratifs dans la mise en œuvre du plan de travail pendant l'exercice bisannuel.
42. La Présidence a remercié M. Corbin pour la présentation et a ouvert à des commentaires ou des questions.
43. La déléguée des États-Unis d'Amérique, Mme. Stéphanie Adrian, a remercié tous les membres du bureau d'assurer la tâche. Elle a également remercié M. Heileman et Mme. Inniss pour le travail effectué, de même que M. Corbin pour son appui et ses conseils continus.
44. Elle a demandé quel est l'appui spécifique des CAR au secrétariat et vice-versa, particulièrement par rapport au protocole. M. Corbin a répondu en déclarant que les contributions apportées par les parties contractantes au Fonds d'affectation spéciale ne sont pas employées pour soutenir les CAR ni aucune de leurs activités. Les CAR sont entièrement financés par des accords avec leurs gouvernements respectifs du pays hôte. Cependant, par le biais de projets à financement externe, y compris des projets du FEM, les CAR LBS ont soutenu la mise en œuvre, parmi lesquels, le renforcement de capacités, le suivi et l'évaluation ainsi que la formation.
45. Mme. Adrian a remercié M. Corbin pour l'explication et a approuvé l'importance du rôle du CAR au travail du secrétariat et les remercia de leur de leur appui continu.
46. Le délégué d'Antigua et Barbuda, M. Linroy Christian, a souligné les opportunités de partenariat entre la Convention de Cartagena et le groupe de Conventions chimiques. Il a ajouté que les projets globaux en cours examinant des niveaux de mercure, par exemple, apporteraient des données importantes pour le protocole LBS. Il a exprimé l'espoir d'une collaboration accrue entre le secrétariat et le secteur des produits chimiques de l'ONU Environnement.

(c) Rapport sur l'État de la zone d'application de la Convention (SOCAR)

47. M. Corbin invita Mme. Stéphanie Adrian, Déléguée des États-Unis et présidente du groupe de suivi et d'évaluation, à présenter l'état du SOCAR.
48. Mme. Stéphanie Adrian a commencé sa présentation sur le SOCAR avec un résumé sur le processus d'élaboration du SOCAR et la date d'échéance pour la mise au point et la présentation lors de la prochaine CdP LBS et la réunion intergouvernementale. Elle a indiqué l'importance de la réunion pour examiner et se mettre d'accord sur la présentation et les recommandations proposées, pour ensuite avoir l'approbation/adoption.

49. Le délégué de la République Dominicaine, M. Miguel Espinosa, a demandé quelle a été l'année utilisée pour établir la ligne de base pour le SOCAR, étant donné qu'il leur a été demandé des données jusqu'à 2014. Il a ajouté que son pays a fourni de nombreuses données pour le rapport et a suggéré que des données sur les paramètres physicochimiques soient à l'avenir demandées à un moindre degré sur des paramètres biologiques étant donné les ressources limitées.
50. Mme. Adrian a répondu que l'idée de la ligne de base étant établie par le SOCAR était pour que les pays puissent développer leurs propres rapports nationaux basés sur des données nationales disponibles et puissent suivre des tendances sur le temps.
51. Sur la question des années de ligne de base, Mme. Heileman a répondu qu'à l'atelier de démarrage de SOCAR tenu en 2016, il avait été convenu que les données à demander concerneraient la période 2009 à 2014. Toutes les données produites après 2014 seraient incluses dans le prochain SOCAR. Elle a ajouté qu'une fiche ou un modèle de rapport annuel pourrait être élaboré pour un suivi et des mises à jour plus fréquentes des paramètres choisis.
52. M. Espinosa a demandé quelle serait la date du deuxième SOCAR. M. Christian a répondu que cette décision serait prise par la CdP et guidée par des recommandations de STAC ou celles du groupe de travail de suivi et d'évaluation.
53. M. Corbin a également répondu que de ce STAC, une note d'information pourrait être préparée pour fournir des conseils, comme cela a été proposé par la présidence concernant un calendrier pour futurs SOCAR. Il a ajouté que le secrétariat considérerait également les expériences d'autres conventions régionales et plans d'actions régionaux, en élaborant des rapports similaires sur l'état de l'environnement marin.
54. Mme. Adrian a déclaré que les défis de financement et d'essai liés à l'élaboration de SOCAR peuvent être relevés par les décideurs, basés sur l'importance de cette évaluation environnementale des eaux de la région des Caraïbes.
55. Le délégué de Trinité-et-Tobago, Dr. Khan, a suggéré que des données empiriques étaient requises pour établir des critères de qualité de l'eau, pour la santé humaine et l'évaluation écologique et les analyses de tendances. Il a commenté que la portée et le mandat du Comité d'évaluation et de suivi de SOCAR, pourraient être étendus et formalisés comme d'autres comités établis sous d'autres secrétariats globaux.
56. Il a ajouté que l'utilisation finale des données serait importante pour guider le niveau de l'essai requis, y compris l'utilisation de laboratoires accrédités. Il a proposé que les CAR pourraient aider à guider la collecte et l'évaluation des données, et la collaboration pourrait être établie avec d'autres laboratoires spécialisés pour faciliter la formation et le transfert des connaissances. Un tel laboratoire a été identifié à Sao Paulo.
57. Le délégué du Panama, M. Marino Eugenio Abrego, a remercié Mme. Adrian pour l'excellente présentation et a demandé une mise à jour sur le Panama, et sa façon dont il est lié à l'apport de données pour SOCAR. M. Corbin a répondu que basé sur les discussions ayant eu lieu plus tôt, il s'avère que bien que les données aient été disponibles pour le Panama au niveau national, aucune soumission formelle n'a été faite en tant qu'apport au SOCAR. Il a ajouté que vu qu'il est trop tard pour inclure des données du Panama dans cette publication de SOCAR, il espérait que les données du Panama et d'autres pays centraméricains seront reçues pour de futurs rapports. M. Corbin a suggéré qu'il devrait être possible de fournir des résumés comme un annexe du rapport, au cas où de nouvelles données de pays étaient soumises.
58. La déléguée de la France, Mme. Marion Besançon, a remercié le groupe de travail de l'immense travail réalisé et la première ligne de base. Elle a renforcé les recommandations proposées faites par Mme. Adrian, dans le sens que des conseils spécifiques étaient nécessaires du STAC à la CdP pour être pris en considération et pour approbation concernant le SOCAR. Ceci inclurait des paramètres, une périodicité institutionnalisée, et le suivi et l'évaluation. Elle a ajouté qu'une période de six (6) ans étaient une bonne période de temps pour l'évaluation scientifique et économique et que ceci pourrait faire partie du programme de travail et du budget d'AMEP. Elle a également ajouté qu'il devrait y avoir des périodes fixes pour des réunions en tête à tête ou de webex, selon les ressources disponibles.

59. Le représentant du CAR Cimab, Mme. Marlen Perez Hernandez, a été d'accord avec le délégué de la République Dominicaine dans le sens que les données biologiques étaient cruciales, non seulement pour ce rapport, mais aussi pour le prochain. Elle a proposé que les données ne devaient pas être de plus de deux (2) ans par rapport à la publication du rapport et qu'une date limite était nécessaire pour recevoir les données et donc permettre des comparaisons significatives.
60. M. Trevor Thompson de la Grenade a précisé qu'il est nécessaire de rehausser le profil du protocole LBS, et que le SOCAR offrait une opportunité dans ce sens. Il ajouta que la collecte et l'analyse de données devraient être conduites et organisées selon des priorités et des tranches de temps courtes, de moyen et de long terme. Il a ensuite ajouté que les liens avec les avantages sociaux et économiques, y compris au niveau de la communauté locale, peuvent aider à justifier l'importance de la collecte de telles données par des gouvernements comme un apport aux futurs SOCAR.
61. Le coordonnateur de projet de CLME+, M. Debels, a félicité le secrétariat pour le progrès accompli dans l'élaboration du SOCAR. Il a déclaré que les défis sont présents à différents niveaux et peuvent être perçus en tant qu'importants enseignements appris. Il a indiqué que certaines de ses inquiétudes ont été exprimées par des pays comme le Grenada et la France. Tant les données additionnelles comme le fait de démontrer l'importance de telles données étaient également importantes. Il a proposé que le retour soit plus important que l'effort déployé à obtenir ces données. Il a également clarifié que le SOMEE, un rapport de la région, était facilité par le projet de CLME+ et que le travail fait par le secrétariat de la Convention de Cartagena sur SOCAR (pollution) et l'état de l'habitat par le biais du protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) devraient être intégrés dans SOMEE avec l'état de la pêche.
62. M. Debels a ajouté que le SOMEE pourrait aider à intégrer le travail des protocoles LBS et SPAW avec la pêche et l'économie bleue. Il a poursuivi en déclarant qu'un appui supplémentaire avait été fourni par le projet de CLME+ vers le développement de plans d'action régionaux pour déterminer où l'investissement prioritaire était nécessaire dans la région. Il a pris note du commentaire fait par le délégué de Trinité-et-Tobago sur le besoin de renforcement de capacités et a indiqué que l'appui serait donné dans la mesure du possible.
63. M. Mouat, représentant de la Commission OSPAR, a indiqué que leurs indicateurs sont évalués en moins de 6 ans, selon les paramètres, et d'autres en 1 an. Il a offert du soutien lors de futures discussions.
64. La représentante de CARPHA, Mme. Shermaine Clauzel, a été d'accord avec le représentant de Trinité-et-Tobago sur la question de la qualité des données et l'importance des laboratoires accrédités. Elle a informé que CARPHA a été établi pour fournir l'appui dans les domaines de la formation, du renforcement de capacités, de la collecte d'échantillons et des analyses. Elle a ajouté que s'il est vrai que de telles opportunités existent, le niveau d'intérêt dans ce domaine dépendait des priorités et des intérêts nationaux.
65. La déléguée de Belize, Mme. Maxine Monsanto, a remercié le Panama d'avoir accueilli la réunion et Mme. Adrian pour une très bonne présentation. Elle a demandé au représentant d'OSPAR quel est le type de données et les limites requis pour l'harmonisation dans leurs mers régionales. Elle a indiqué que sous le projet de la barrière récifale Mésoaméricaine, la collecte de données avait pris plusieurs années avant de pouvoir établir comme convenu des normes basées sur des paramètres choisis de données. Elle a ajouté qu'avoir des laboratoires accrédités était coûteux et que le maintien de l'accréditation était difficile. Elle a ensuite ajouté que c'est un défi, même si un laboratoire est équipé avec l'équipement de suivi, si des données nécessaires devaient être produites par un laboratoire accrédité.
66. Le représentant de GCFI, M. Bob Glazer, a précisé que la manière dont les données sont présentées (rouge, vert, jaune) pourrait être politiquement sensible car les politiciens n'ont pas voulu montrer des zones côtières comme étant pauvres. Il a suggéré que si les données sont présentées différemment, les gouvernements pourraient être plus disposés à fournir les données.
67. Mme. Adrian a répondu qu'il avait été convenu par tous les pays d'employer les paramètres 'bon, juste et pauvre' et qu'ils étaient maintenant en train de travailler sur la façon de mieux les montrer. Elle a déclaré qu'ils analysaient d'avoir des points sur les diagrammes (sur la côte) mais qui n'identifieraient pas les sites. Elle a indiqué qu'elle

était totalement consciente de la sensibilité et n'a pas voulu nuire au tourisme ou d'autres secteurs économiques, cependant, l'information était utile pour l'action nationale.

68. Mme. Lavina Alexander, la déléguée de Saint Lucie, sur la question de SOCAR, a indiqué l'importance d'impliquer des décideurs et a proposé que les parties devraient passer en revue le projet de rapport au niveau national. Elle a ajouté qu'il y avait des opportunités dans le cadre du nouveau projet CReW+ du FEM et des agences telles que CARPHA de renforcer la capacité de laboratoires nationaux pour le suivi et l'analyse de données et de démontrer l'importance de la collecte de données.
69. M. Corbin a remercié les participants des riches apports et a déclaré qu'il essaierait de récapituler les recommandations pour aider à informer les discussions de la prochaine CdP LBS. Il a déclaré que des exemples de ce qui se produisait dans d'autres programmes des mers régionales seraient présentés à la CdP LBS et à la réunion intergouvernementale, avec comme priorités le suivi et l'évaluation pour l'après SOCAR (suivi, données, capacité de laboratoire et accréditation). Il a ajouté que des projets actuels et futurs étaient conçus pour soutenir des pays au niveau des divers paramètres de suivi, en tant qu'élément des programmes nationaux de suivi de la qualité de l'eau, de même que le renforcement de capacité de laboratoire aux niveaux nationaux et régionaux. Il a ensuite ajouté que si l'appui est fourni aux laboratoires pour le suivi de la qualité de l'eau de loisirs, alors il devrait y avoir un engagement et un entretien des équipements à long terme.
70. M. Alexandre Girvan, représentant de l'Association des états des Caraïbes (ACS), a déclaré que le plus gros problème c'est l'investissement du gouvernement dans la collecte des données et la nécessité des dites données. Il a ajouté que les points ont été perçus négativement et a demandé un résumé du rapport SOCAR pour des décideurs politiques pour s'assurer que le risque soit plutôt perçu comme une opportunité. Il a ensuite ajouté que la façon dont le résumé était présenté devrait être revue (c.-à-d. une qualité d'eau pauvre pourrait suggérer l'investissement d'une usine de traitement des eaux usées lié à des impacts sur l'économie. Il a ensuite ajouté que la façon de présenter l'information pour capter l'intérêt de l'auditoire est fondamentale (l'information pour le scientifique serait différente de celle que le gouvernement voudrait voir).
71. M. Corbin a remercié M. Girvan pour son apport et a ajouté que la façon dont le résumé a été présenté aux gouvernements pourrait être reflété dans les recommandations.
72. La Présidence a remercié Mme. Adrian pour la présentation et les participants pour les diverses interventions.

(d) Stratégie régionale sur les éléments nutritifs

73. M. Corbin a présenté les résultats des discussions tenues pendant l'atelier pré technique au sujet du développement de la stratégie régionale de réduction d'éléments nutritifs, de plans de pré faisabilité et d'investissement qui sont soutenus par le projet de CLME+. Il a souligné l'approche à prendre qui impliquerait des rôles moteurs pour les deux CAR à LBS – CARCIMAB et CAR IMA avec l'appui technique additionnel fourni par des agences telles que CARPHA et INVEMAR. La réunion a approuvé l'approche et les délégués ont remarqué que c'était une activité importante pour soutenir des annexes III et IV du protocole LBS.

(e) Nœud des Caraïbes GPML sur les déchets marins

74. M. Bob Glazer a présenté le nœud des Caraïbes sur les déchets marins qui est accueilli conjointement par GCFI et le secrétariat de la Convention de Cartagena. Il a donné une historique résumée du travail du nœud jusqu'ici, à l'appui du Partenariat mondial sur les déchets marins, et des activités telles que le partage des meilleures pratiques et études de cas, en informant les parties prenantes sur des considérations techniques surgissant de la gestion des déchets marins, de même que des limitations et des opportunités. Il a partagé une première ébauche de la vision et de la mission de GPML-Caraïbes, de même que son logo développé récemment.
75. Quelques activités spécifiques de projet ont été présentées, y compris une étude préliminaire de réduction de déchets marins en Trinité-et-Tobago, une analyse des liens entre les déchets marins et la prédominance des

maladies transmises par des moustiques à Porto Rico, et une étude sur les micro-plastiques dans les poissons à exploitation commerciale au Grenada. De nouvelles fiches documentaires sur les déchets marins ont été également distribuées.

76. En conclusion, M. Glazer a récapitulé les résultats de la réunion du nœud qui a eu lieu pendant la 6^{ème} conférence internationale sur les déchets marins à San Diego, qui a inclus le partage des meilleures pratiques et la nécessité du nœud des Caraïbes pour soutenir le partage des connaissances, les ateliers de renforcement de capacités et l'aide pour coordonner et mobiliser des ressources pour des actions nationales et régionales visées, le suivi et la recherche.
77. Mme. Adrian a remercié M. Glazer pour la présentation et a remarqué qu'il était bon de voir des activités et des produits du nœud des Caraïbes. Elle a voulu savoir de quelle façon améliorer la coordination avec SOCAR. Mme. Heidi Savelli Soderberg a déclaré que c'était un effort à souligner dans toutes les initiatives dans la région. M. Glazer a ajouté qu'il n'a pas été focalisé sur la recherche mais sur le développement de capacités.
78. Mme. Adrian a également déclaré que des recommandations pourraient être adaptées pour soulever le profil de la collecte de données, en fournissant des ressources disponibles.
79. M. Corbin a informé les participants des travaux précédents de GCFI à l'appui de la mise en œuvre du plan d'action régional sur les déchets marins et de leur appui global au Partenariat mondial sur les déchets marins (GPML). Il a mentionné le rôle du secrétariat comme hôte conjoint du nœud des Caraïbes qui a donné l'occasion de collaborer davantage avec les représentants gouvernementaux, par le biais des STAC et des CdP.
80. Dr. Khan du CAR IMA a mentionné le Partenariat mondial de gestion des déchets coordonné par l'ONU environnement qui soutiendrait la gestion des déchets marins dans la région.
81. Mme. Heileman a mentionné le programme international de veille aux granulés (Université de Tokyo) qui a été basé sur un programme de prélèvement volontaire qui a inclus l'analyse des polluants organiques persistants (POP). Pour plus d'information, un site Web est également disponible.
82. Mme. Savelli Soderberg a précisé que même si le financement n'était pas immédiatement disponible, ils ont travaillé avec des collègues à Osaka sur une proposition de projet commune sur la gestion de plastiques en Jamaïque.
83. La représentante du Honduras, Mme. Sara Zelaya, a déclaré que la ratification a été un progrès politique difficile ; elle a présenté ses observations sur la question des déchets en plastique dans des cours d'eaux, principalement dans le fleuve transfrontalier partagé avec le Guatemala. Elle a indiqué que des mesures ont été prises par les deux pays pour aborder la question des déchets et des tonnes de plastique ont été enlevés. Elle a également dit qu'ils ont développé une campagne environnementale qui a visé les enfants. Ils ont également eu un projet du FEM qui devait être mis en œuvre en 2018. Elle a indiqué que la question de l'eau de ballast avait également été traitée. Elle a remercié le Secrétariat/GCFI des informations fournies et pour l'atelier technique sur la pollution relié à des activités dans la région des Caraïbes.
84. M. Corbin a répondu qui c'était la raison de l'établissement de la Convention et l'importance d'une meilleure intégration des protocoles et des différents CAR. Il a ajouté que l'eau de ballast peut causer un impact sur les écosystèmes côtiers et marins, selon où les échanges de l'eau de ballast ont lieu.
85. Mme. Adrian a informé que l'Agence de protection de l'environnement (EPA) à Porto Rico encourage la science citoyenne pour la question des plastiques/des micro-plastiques et pourrait raconter ce qui a été fait.
86. M. Glazer a remarqué que c'était fantastique de voir tout un chacun impliqué dans la problématique et que cela devait continuer à démontrer qu'il s'agit d'un programme ascendant qui a aidé des pays à atteindre leurs objectifs.

(f) Coopération PEC-OSPAR

87. Le représentant de la Commission OSPAR, M. John Mouat, a donné une vue d'ensemble de la portée géographique et thématique de la Convention et a présenté la stratégie atlantique du nord-est pour l'environnement, qui traite de réduire les impacts des déchets marins sur l'environnement côtier et marin.
88. Il a décrit le travail fait par OSPAR sur le suivi des déchets marins et la surveillance des plages. Ce travail a inclus une méthodologie harmonisée sur les déchets marins, les bases de données sur les déchets marins, l'utilisation d'indicateurs communs comprenant les déchets de plage, les particules en plastique dans les estomacs des fulmars et des tortues, les déchets du fond de mer et le développement de nouveaux indicateurs de micro-plastiques.
89. Les zones principales d'action en cours de développement ont inclus les infrastructures portuaires de réception, les déchets produits par l'industrie de la pêche, les principaux points flottants de déchets, la réduction d'articles à usage unique, et la refonte de produits nocifs.
90. La Présidence a remercié M. Mouat pour la présentation et a ouvert à des commentaires ou des questions.
91. Mme. Adrian a demandé quelle était l'implication des partenaires industriels – qui étaient-ils et les zones qu'ils ont aidé. M. Mouat a répondu qu'ils étaient très impliqués et ont appuyé par exemple en réduisant des microbilles dans les cosmétiques. Il a ajouté qu'il y avait également des associations importantes avec les pêcheurs privés.
92. M. Glazer a mentionné qu'il était plus facile d'obtenir du financement si le futur suivi pouvait être lié aux actions et aux stratégies de réponse.
93. La représentante du CAR Cimab, Mme. Marlen Perez, a souligné l'étude quantitative et qualitative ayant été faite à Cuba sur les déchets des plages touristiques où six (6) indicateurs ont été employés.
94. M. Corbin a mentionné que l'opportunité d'un partenariat avec la Commission d'OSPAR, de même que l'aide financière présentée pendant l'exercice bisannuel, avec une date limite pour accomplir toutes les activités avant la fin de 2018. Il a ajouté qu'elles se baseraient sur le travail de GCFI et ensuite développeraient le travail sur l'approche de suivi harmonisé à soumettre à la prochaine CdP LBS.
95. M. Troy Pierce des Etats-Unis a précisé que le plastique marin ne parvient pas toujours aux recycleurs et a voulu savoir si OSPAR avait eu un quelconque succès. M. Mouat a répondu que cela dépendait du pays et de l'état des plastiques, par exemple, s'ils étaient trop souillés, les retours économiques au niveau du recyclage étaient minimes,

Point n°6 de l'ordre du jour : Projet du plan de travail et budget de l'exercice biennal 2019-2020

96. Le secrétariat a été invité à présenter l'ébauche du Plan de travail et le budget AMEP pour l'exercice bisannuel 2019-2020 à l'appui du protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres (protocole LBS). L'officier de programme AMEP a présenté les projets et les activités proposés dans le programme comme contenu dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.39/3.
97. Il a déclaré que le plan de travail et le budget ont couvert des activités à développer sous le sous-programme d'évaluation et de gestion de la pollution environnementale (AMEP) du PEC avec l'appui des deux CAR LBS. CIMAB à Cuba et IMA à Trinité-et-Tobago. Il a commencé par un trait de sa présentation, les priorités de programme, des cibles et des impacts, des projets et des activités et ensuite le budget.
98. M. Corbin a décrit la nécessité d'une plus grande ratification du protocole LBS, la nécessité de plus de travail pour répondre aux lacunes de données identifiées dans le SOCAR et l'importance de l'appui à de nouveaux projets comme celui sur les déchets marins et le CREW+.

99. Les priorités principales du programme pour le plan de travail incluent davantage d'intégration avec le travail du sous-programme de SPAW avec l'appui du projet de CLME+, augmentant le travail du nœud des Caraïbes sur les déchets marins et la diffusion efficace du SOCAR.
100. M. Corbin a décrit certaines activités spécifiques à mettre en œuvre dans le domaine de la coordination de programme et les projets financés par le FEM, y compris CReW+, IWEco et les projets du PNUD/FEM CLME+. Les autres domaines ciblés incluaient le suivi et l'évaluation environnementale, les déchets solides et la gestion des déchets marins, et les Programmes d'action nationaux pour empêcher la pollution, y compris la gestion d'éléments nutritifs.
101. Pendant la présentation sur le résumé du budget du programme, M. Corbin a souligné que tous les projets et activités étaient financés avec des fonds externes et que le secrétariat travaillerait pour mobiliser le financement pour couvrir les déficits des projets et des activités sans financement.
102. La Présidence a remercié M. Corbin pour la présentation et a alors ouvert à des commentaires et des questions.
103. La déléguée de la France a remercié M. Corbin pour la présentation et indiqua qu'ils avaient travaillé aux questions concernant des tranches et des limites pour que les paramètres spécifiques soient présentés dans le SOCAR.
104. Dr. Khan, CAR IMA, a demandé un éclaircissement concernant le non financement, par le FEM, sur le résumé du budget et a ajouté que des efforts pourraient être faits pour tirer profit des projets précédemment financés, tels que l'Initiative des eaux libres de déchets et la collaboration d'OSPAR pour la partie non financée. Il a remarqué qu'il était évident qu'il n'y avait pas de place pour que le CAR participe à de nouveaux projets et a demandé si la structure des projets du FEM pourrait être revue pour inclure un plus grand rôle du CAR.
105. M. Corbin a répondu qu'il y avait des possibilités, y compris dans de nouvelles propositions de projet du FEM où les CAR LBS pourraient jouer un rôle majeur de soutien dans la mise en œuvre. Les CAR pourraient également développer de nouvelles propositions de projet, qui pourraient être incluses en tant qu'élément du plan de travail et du budget pour être soumis et à l'approbation par les parties contractantes. Il avait été convenu qu'avec la formalisation des accords de pays hôte, le secrétariat pourrait travailler plus étroitement avec le CAR au développement du plan de travail et du budget, en incluant de nouvelles activités de projet et des activités où les CAR pourraient fournir un appui technique concret.
106. Dr. Khan a indiqué qu'il avait compris, mais il croyait que l'approche était toujours davantage dans le sens de dessus vers le bas et a mentionné que l'inverse avait réussi dans les Caraïbes. Il a ajouté que les CAR ont eu la capacité d'impliquer les pays, par conséquent, ils seraient approchés avec les questions qui leur étaient prioritaires.
107. M. Corbin a déclaré qu'il inviterait les parties contractantes à répondre car les STAC et les CdP étaient les mécanismes où les projets et les activités étaient discutés et approuvés. Il a ajouté que peut-être les personnes ne se rendaient pas compte des cadres existants de gouvernement, de la façon dont le CAR a fonctionné à l'appui de la Convention et des protocoles, et a convenu qu'il pourrait y avoir un rôle majeur du CAR au développement et à la mise en œuvre de nouveaux projets et activités.
108. Le délégué d'Antigua et Barbuda, M. Christian, ajouta que c'était une question fondamentale qui devait être discutée, car elle était liée tant au financement des CAR et leurs activités et au fait que les parties contractantes devraient ensuite définir les rôles. Il a ajouté que les CAR devraient jouer un rôle prédominant et cela pourrait avoir comme résultat la conclusion réussie des projets. Il a demandé au secrétariat comment serait abordée la limitation de personnel.
109. M. Corbin a indiqué qu'il était peu probable, vu les niveaux actuels des contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, qu'il soit possible d'engager du personnel additionnel. Il souligna que comme de nouveaux projets sont en cours de développement, le secrétariat essaye dans la mesure du possible de couvrir entièrement le coût associé à l'exécution de projet y compris par l'acquisition de personnel additionnel d'appui.

110. M. Corbin a clarifié que le montant des coûts de soutien de programme (PSC) va au siège central, et couvre les salaires de deux (2) personnes, et que les montants non dépensés ne sont pas reportés aux années suivantes.
111. Le délégué des USA, Mme. Adrian, a soutenu l'idée du CAR ayant un plus grand rôle à jouer et plus de participation dans la formation et le développement de capacité, comme suggéré par le Dr. Khan. Elle a ajouté une proposition qui pourrait être présentée aux parties contractantes sur ces rôles proposés comme un document d'information.
112. M. Debels a mentionné qu'il y avait une consultation en cours dans le cadre du projet de CLME+ sur le financement durable pour la gouvernance des océans, et qu'il travaillerait avec le secrétariat sur la façon dont ils ont été financés dans le passé et analyser les défis rencontrés et les options de financement futur.
113. Mme. Inniss a précisé que les bas niveaux des contributions de la part des parties contractantes au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes étaient insoutenables, et qu'il était impossible pour le secrétariat de fournir plus d'aide aux pays, étant donné les défis financiers existants.
114. Elle endossa la question des coûts d'appui au programme (PSC) et a déclaré qu'elle avait eu des discussions avec le siège central et a confirmé que, en tant que programme des mers régionales administrés par l'ONU Environnement, 13% de tout le financement externe, y compris des contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes va au quartier général de l'ONU Environnement et il est employé pour soutenir administrativement le secrétariat. S'il est vrai que les projets du FEM apportent un appui significatif aux pays, en même temps, ils ne génèrent pas un tel PSC pour les sièges centraux, les efforts doivent donc continuer, afin de diversifier les sources externes de financement des projets.
115. Concernant la réunion intergouvernementale, elle a déclaré qu'elle espérait discuter de cette question à l'avance avec les états membres. Elle a ajouté que les questions de gouvernance de CLME+ étaient très liées au travail du secrétariat et que la mise à jour de la stratégie serait l'occasion de refléter ces liens. Elle a informé qu'un questionnaire pour informer le développement d'une nouvelle stratégie serait distribué. Elle a indiqué qu'elle espérait avoir une discussion au niveau des états membres sur la nouvelle stratégie mise à jour préliminaire, avant de la présenter à la prochaine réunion intergouvernementale.
116. Sur la question des pays respectant leurs engagements, le délégué du Grenada, M. Trevor Thompson, a précisé que le Grenada a dû demander le montant dû pour la Convention de Cartagena et a ajouté que des factures ont été reçues des autres conventions. Il a ensuite ajouté que le processus de la facturation devrait être amélioré et que les points de liaison devraient être copiés sur l'E-mail qui devait être envoyé en octobre (fin de l'exercice) pour qu'il soit inclus au budget. Il a alors indiqué qu'il y avait quelques nouvelles initiatives dans les Caraïbes qui pourraient être examinées pour renforcer des partenariats et pour voir comment la collaboration pourrait être fournie à l'appui du travail du secrétariat. Il a également proposé que des officiers techniques des Etats Membres pourraient être secondés pendant une période de 6 mois à une année pour aider le travail du secrétariat.
117. M. Patrick Debels a précisé que les engagements du SOCAR continueront après les projets IWeco et CLME+, par conséquent, il ne devrait pas dépendre seulement des projets, pour son financement. Il a indiqué que ce qui est produit au titre de la Convention pourrait être lié à l'économie bleue et a suggéré que le secrétariat pourrait atteindre d'autres organismes, en montrant le lien entre les activités de LBS et SPAW et le développement socio-économique. Sur la question des limitations de personnel, il a précisé que le secrétariat n'était pas la seule entité travaillant à l'environnement marin, donc que le personnel de ces entités pourrait potentiellement fournir un appui. Il a encouragé le secrétariat à tracer qui faisait quoi dans la région et à collaborer pour réaliser davantage. Il a mentionné qu'une plus grande collaboration entre le secrétariat et l'Office régional pour l'environnement de l'ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes pourrait alléger certains des défis, particulièrement celui concernant les ressources humaines.
118. Mme. Inniss a déclaré que les factures ont été distribuées par le siège de Nairobi et a donc encouragé les délégués à informer le secrétariat s'ils n'ont pas reçu ces factures. Elle a mentionné qu'elle avait eu des discussions avec des sièges concernant le retard des envois de factures et déclaré qu'elle essaierait de demander une copie pour l'envoyer au pays. Les changements avec les points de liaison doivent être

- communiqués au secrétariat pour ne pas affecter la remise de la facture.
119. Elle a déclaré que le secrétariat avait essayé de créer des liens avec d'autres activités, mais qu'il y avait souvent un financement limité pour assister à des réunions d'autres institutions. Elle a ajouté que c'était une grande idée de tracer qui fait quoi, mais que c'était une tâche difficile. Elle a souligné que le secrétariat a déjà maintenu un calendrier complet des réunions liées à son travail. Elle a ensuite ajouté qu'il y avait un défi supplémentaire quand le secrétariat était sollicité par le siège pour aider des projets de soutien ayant lieu dans la région. De tels projets viennent généralement accompagnés de peu de ressources pour couvrir les frais généraux du secrétariat.
 120. M. Girvan (ACS) a félicité l'équipe d'AMEP sur le volume de travail réalisé avec les ressources limitées. Sur la question de la facturation, il a précisé que les ministères allaient demander ce qu'ils allaient recevoir en échange de la contribution déboursée. Il a mentionné qu'ACS ne peut pas offrir un appui au programme, mais il verrait la possibilité d'un financement de la part des observateurs.
 121. En réponse à l'apport de M. Girvan, M. Corbin a indiqué que c'était un point positif à considérer. Il a ajouté que le secrétariat examinerait une manière normalisée de compiler l'information appropriée, de la présentation visuelle et d'accentuer sur la valeur ajoutée.
 122. Dr. Khan, CAR-IMA Trinidad et Tobago, ajouta que le secrétariat en travaillant avec l'Office sous-régional pour l'environnement de l'ONU devrait explorer différents mécanismes pour mettre en œuvre des projets, y compris des projets du FEM pour s'assurer que davantage de ressources soient disponibles au secrétariat, directement pour des activités dans les pays.
 123. M. Corbin a exprimé sa satisfaction en ce qui concerne les commentaires et les suggestions qui pourraient aider le secrétariat à être plus efficace et efficient au moment de fournir son appui aux parties contractantes concernant les rôles des CAR, il a indiqué que les CAR et le secrétariat travailleraient ensemble pour redéfinir ces rôles. Il a ajouté que puisque le secrétariat était sollicité pour faire des évaluations de due diligence de toute agence de partenaires pour mettre en œuvre des projets et des activités, ceci serait peut-être une opportunité pour formaliser un RAR avec les partenaires qui ont travaillé plus étroitement avec le secrétariat pendant d'années, afin de passer des contrats avec des partenaires sans longs délais.

Point n°7 de l'ordre du jour : Questions diverses

(a) France – peintures anti encrassement, biocides et pollution marine

124. La déléguée de la France, Mme. Marion Besançon, a fait une présentation centrée sur les peintures anti encrassement, les biocides et la pollution marine. Dans sa vue d'ensemble, elle a indiqué les régulations qui sont en place pour surveiller les peintures anti encrassement étant donné les impacts négatifs sur l'environnement.
125. Elle a également mentionné les impacts négatifs des biocides sur l'environnement marin et les questions de santé et les problèmes environnementaux traités avec des biocides. Elle a indiqué que les solutions de rechange aux peintures anti encrassement avec des biocides ont existé, cependant elles étaient peu nombreuses à respecter l'environnement, et qu'une coopération régionale/bilatérale était nécessaire pour identifier les meilleures pratiques environnementales et les produits de biocide autorisés dans la région.
126. Les docks de bateau flottants, film auto-adhésif de microfibres, les ascenseurs hydrauliques de bateau flottants ont été donnés comme recommandations potentielles pour aborder la question des peintures anti encrassement. Le sac de bateau, la station de cire et de lavage, ont été suggérées en tant que recommandations additionnelles. Pour conclure sa présentation, Mme. Besançon a fourni des solutions de rechange aux peintures anti encrassement avec des biocides, parmi lesquelles, les enduits libres de biocide et les méthodes préventives.
127. M. Glazer a indiqué que c'était une présentation intéressante et a mentionné que les mâles de conque de reine pondent des œufs près des ports dans le fort Lauderdale, par conséquent il a été intrigué par les solutions possibles aux métaux lourds en sédiments. Il a ajouté qu'il était impatient d'entendre le résultat de cela et s'il y avait un problème avec des micro-plastiques marins après avoir employé les solutions de rechange.

128. Mme. Kirkland, la déléguée de la Jamaïque, a fait remarquer qu'il y avait diverses procédures de permis et de licences et a demandé s'il y avait une liste de solutions de rechange qui pourrait être partagée pour les personnes ayant besoin de tels permis.
129. Mme. Sara Zelaya, du Honduras, a également voulu connaître la méthodologie utilisée pour la liste alternative.
130. Mme. Besançon a répondu que les solutions de rechange étaient disponibles, y compris l'utilisation de filtres et des techniques de vibration à ultrasons. Cependant, la recherche était en cours, et cette liste de solutions de rechange n'était pas complète.

(b) La République Dominicaine – Dominicana Limpia

131. Le délégué de la République Dominicaine, M. Miguel Espinosa a présenté le projet de « Dominicana Limpia » (la République Dominicaine propre) qui a été mis en œuvre en 2017, par un décret du président de la République. Il a précisé que la génération et la gestion des déchets solides étaient un problème sérieux dans la région et d'autres régions du monde.
132. Il a présenté le plan de gestion environnementale du projet et a ajouté que la cible était les déchets transportés par les deux fleuves principaux qui traversent la capitale. Il a rendu compte de la situation actuelle des principales décharges de déchets solides dans le pays et les solutions qui ont été définies pour améliorer ou réduire au minimum les contributions des contaminants. Il s'est référé à la contribution du secteur privé pour aider à résoudre les déchets solides et a noté la contribution de deux navires apportés par une entreprise privée anonyme, pour la collection de déchets solides flottant dans les deux fleuves principaux (Ozama et Isabela).
133. Il a informé qu'au début du mois de juillet 2018, le parlement de la République avait approuvé une loi sur la gestion des déchets solides. Il a terminé en déclarant que c'était un programme cher qui exigeait beaucoup de ressources et que le pays faisait bon accueil à tout appui technique de la part des institutions qui étaient présentes à la réunion.
134. Mme. Adrian des Etats-Unis, déclara qu'elle a été impressionnée par ce que la République Dominicaine avait fait, par l'initiative, et qu'elle pourrait être redoublée dans d'autres pays puisqu'elle fournit une bonne étude de cas de ce qui pourrait être fait. Elle a ajouté que le secrétariat pourrait capter et partager cette initiative avec des pays de la région.
135. Dr. Khan a déclaré que la question de la gestion de déchets solides avait été discutée en détail dans plusieurs îles des Caraïbes. Un des principaux défis était des opérations et entretien inadéquats après la conception et l'installation de systèmes. Bien que la connaissance significative existait, la nouvelle information peut être requise à l'avenir.
136. M. Mouat a déclaré que la plupart des pays sous la Commission d'OSPAR étaient régis par la législation de l'Union européenne (UE). Celle-ci prévoit une taxe à l'importation qui a été employée pour soutenir le recyclage national.
137. Concernant le commentaire fait par le Dr. Khan de CAR IMA, Mme. Adrian a proposé que les CAR pourraient jouer un rôle en recueillant ce type d'information et en la rendant disponible aux parties contractantes, en particulier dans les zones spécifiques de souci, pour faciliter le fardeau du secrétariat.
138. Dr. Khan a remercié Mme. Adrian pour sa suggestion et ajouta que le travail devait être effectué d'une façon intégrale. Il a déclaré que les pays mettaient des interdictions d'importation sur certains matériels, tel que les pneus au Suriname et en Trinité-et-Tobago, et qu'il demeurait un défi dans la collecte et la décharge.
139. Le représentant de ROLAC, M. Alberto Pacheco, a indiqué que c'était une très bonne présentation et la façon dont le gouvernement de la République Dominicaine traitait les déchets marins. Il a demandé comment la législation avait été modifiée, et comment avait été faite la coordination avec le secteur privé.

140. M. Espinosa a répondu qu'il y avait une nouvelle législation décrétée, par laquelle le secteur privé allait travailler sur l'initiative pendant une année, ensuite elle allait être intégrée dans le gouvernement. Il a ajouté qu'il allait partager cette législation dès qu'elle serait publiée au Journal officiel, la 'gazette'.
141. La représentante du Honduras, Mme. Sara Zelaya, a déclaré que c'était une présentation très impressionnante, sur une problématique qui était difficile à gérer au niveau national – les systèmes de collecte des déchets, de traitement et ensuite la décharge finale. Elle a ajouté que pour traiter la décharge, l'éducation était essentielle, de même qu'une attribution claire des responsabilités de la collecte et de la décharge, par les agences respectives.

(c) Office sous-régional de l'environnement de l'ONU (SRO)

142. Mme. Alexandra Karekaho, l'Officier de programme avec CSRO de l'ONU Environnement, a présenté la réunion technique de l'initiative de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le développement durable (ILAC) sur les indicateurs environnementaux (WGEI). Elle a informé que la première réunion avait eu lieu en octobre 2018, Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago dont les objectifs étaient d'apprendre davantage au sujet du statut et des tendances de l'environnement en Amérique latine et les Caraïbes (GEO-6) et de développer un ensemble d'indicateurs environnementaux universels qui pourraient être mis en œuvre sur un délai de temps court, pour aider à dépister l'état de l'environnement dans les Caraïbes. L'événement a été organisé par l'autorité de la gestion environnementale (EMA) et l'ONU Environnement et a réuni 83 participants de 11 pays des Caraïbes, anglophones et francophones, représentant les gouvernements, la société civile et le secteur privé. La réunion a fixé 13 indicateurs de six domaines clés, à savoir la biodiversité, l'énergie, la gouvernance, le risque, les déchets et l'eau.
143. Elle a ajouté que la deuxième réunion technique de l'initiative latino-américaine et des Caraïbes pour le développement durable, du groupe de travail sur les indicateurs environnementaux, aurait lieu à Kingston, Jamaïque, 4 au 6 septembre 2018, en collaboration avec l'agence nationale de l'environnement et de la planification de la Jamaïque. L'atelier devrait être une opportunité pour le partage d'expériences et pour travailler en collaboration sur la production d'informations environnementales qui serviraient de base à la prise de décisions dans la région.
144. Les objectifs étaient de passer en revue les progrès réalisés dans l'ensemble d'indicateurs environnementaux universels des Caraïbes d'ILAC ; de renforcer la capacité régionale dans la collecte de données, le traitement et la communication des indicateurs environnementaux et ; de décider des manières efficaces de communiquer des informations environnementales pour soutenir des décideurs et des politiques. La réunion de trois jours accueillera des sessions thématiques sur des ressources transversales, telles que des systèmes d'information environnementale ; état des rapports environnementaux ; gestion des déchets ; surveillance des océans ; et réduction des risques de catastrophes.
145. Après la présentation, Mme. Clauzel de CARPHA a indiqué que c'était dommage que CARPHA n'avait pas pris part au projet, étant donné leur expérience de travailler avec plusieurs établissements nationaux et régionaux sur des données et de l'information sur l'environnement. Cependant, elle s'est engagée à soutenir les activités à l'avenir.
146. Le Capitán Arias d'INVEVAR a informé qu'il partagerait l'expérience de SPINCA (10 ans) car elle était reliée aux difficultés de définir des indicateurs et aux avantages de les normaliser. Il a ajouté qu'ils travaillaient avec cinq (5) pays et que les méthodes et les progrès pouvaient être partagés.

(d) CLME+ FEM

147. Le Président invita M. Patrick Debels du projet CLME+ FEM à faire sa présentation. Il a présenté le projet de CLME+, son programme d'action stratégique de dix ans (PAS) et le rapport avec le protocole LBS de la Convention de Cartagena.

148. M. Debels a commencé en soulignant les principales menaces de la région de CLME+ parmi lesquelles, la pêche non durable, la dégradation de l'écosystème et la pollution marine, en raison principalement de la faiblesse au niveau de la gouvernance de l'océan. Il a mentionné que le PAS CLME+ de dix ans a été signé par 35 ministres représentant 25 pays et six (6) territoires d'outre-mer. PAS a 76 actions qui sont structurées dans le cadre de six (6) stratégies et quatre (4) sous stratégies, et la participation du PEC dans la stratégie une par la gestion basée sur l'écosystème.
149. Il a donné une vue d'ensemble de l'état de l'environnement marin et les économies associées (SOMEE) qui se concentre sur un mécanisme collaboratif d'élaboration de rapports vers une économie bleue durable par le biais d'une gouvernance régionale intégrée de l'océan. La zone ciblée pour le SOMEE est la région des Caraïbes et CLME+ et inclura l'état de récifs de corail, les zones protégées, SOCAR (LBS et SPAW), l'état de la pêche et le rapport de la Banque Mondiale sur la pollution.
150. Il a indiqué que le PAS CLME+ est vu comme un programme parapluie pour des projets du FEM qui exige de la coopération et la coordination entre les trois (3) secteurs prioritaires, à savoir habitats, pollution et pêche. Il a ajouté que l'un des objectifs du projet était d'avoir une plateforme en ligne régionale consolidée pour la prise de décision et le suivi améliorés. M. Debels a conclu en suggérant des recommandations concernant l'intégration des activités appropriées à travers les programmes de travail de LBS et de SPAW, l'alignement de futurs SOCAR avec le SOMEE et l'intégration des résultats appropriés du CLME+ (développement de SOCAR/SOMEE, les plans régionaux d'action et d'investissement pour les éléments nutritifs, et les stratégies de recherche de pollution) dans la stratégie révisée du PEC.
151. Le président a remercié M. Debels pour sa présentation et a ouvert pour des commentaires sur la présentation et les recommandations qui ont été proposées.
152. Le représentant du CAR Cimaba remercié M. Debels pour une excellente présentation et les recommandations suggérées. Elle a précisé que de futurs SOCAR devraient être inclus dans le programme de travail du secrétariat qui ne dépend pas des projets.
153. M. Debels a approuvé le point que SOCAR ne devrait pas dépendre des projets car ils ont un délai, mais que ça devrait être une obligation au titre du Protocole.
154. Le représentant d'INVEMAR a également remercié M. Debels pour la présentation et le fait que le projet est une plateforme pour information, car il était important pour la région d'avoir accès à une plateforme fiable d'information. Il a demandé s'il y avait une flexibilité pour incorporer le Brésil dans le projet.
155. Par rapport au Brésil, M. Debels a répondu qu'il serait mis dans un contexte de négociations continues avec le secrétariat et le Brésil et qu'un mémorandum d'entente (MoU) capturant des modalités de collaboration - SOMEE et SOCAR pourrait évoluer à partir de là.

(e) CARPHA

156. Mme. Shermaine Clauzel, représentant de l'Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA), a commencé sa présentation en donnant une vue d'ensemble de CARPHA et de son rôle dans la région – prévention de la maladie et promotion et protection de la santé. Leur gestion de développement durable/ressource naturelle et programmes environnementaux de santé ont été mentionnés, de même que la capacité disponible de laboratoire qui pourrait être employée pour soutenir tous les pays de la région. Elle a également donné une vue d'ensemble du rôle attendu de CARPHA à jouer dans la mise en œuvre du projet d'IWEco.

(f) Association des états des Caraïbes (ACS) – Commission de la mer des Caraïbes

157. M. Alexandre Girvan, représentant de l'Association des états des Caraïbes (ACS) a présenté la Commission de la mer des Caraïbes et son travail. Les thèmes prioritaires abordés ont été la recherche régionale et les actions requises sur les plastiques des océans, traitement des eaux usées et l'utilisation et la prévision des Sargasses.

158. Il a indiqué qu'il y avait de la place pour la collaboration avec le secrétariat de la Convention de Cartagena.
159. M. Corbin a remercié M. Girvan pour sa présentation et a exprimé sa reconnaissance au nom du secrétariat pour l'offre de collaborer. Il a indiqué que les trois domaines identifiés étaient conformés au travail du secrétariat et des domaines soulignés par les parties contractantes. Il a ajouté que si les parties en convenaient, une recommandation pourrait être formulée à cet égard.
160. M. Girvan a ajouté qu'on pourrait tirer profit de l'expertise que les pays pouvaient avoir dans le traitement des problématiques et comment ils pourraient être encadrées comme des opportunités de collaboration.

Point n°8 de l'ordre du jour : Adoption des recommandations de la réunion

161. Le rapporteur de la réunion présenta le projet de recommandations à la réunion. Les recommandations ont été passées en revue, discutées et modifiées au cours de la réunion. Les recommandations mises à jour seront envoyées aux délégués pour l'approbation finale.

Point n°9 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

162. Le président, M. Christian remercia le Panama d'accueillir la réunion, les participants y compris les observateurs ainsi que les bientôt nouvelles parties contractantes - le Honduras et St Kitts et Nevis. Il a également remercié Mme. Heileman et les agences et projets partenaires d'avoir participé à la réunion et a continué en remerciant les interprètes de leur dur travail, fait de manière fantastique. Il a conclu en remerciant le secrétariat et son personnel et a ajouté que les pays travailleraient dur pour soutenir le secrétariat concernant les contributions.
163. Il a alors invité Mme. Inniss à faire les observations finales au nom du secrétariat. Mme. Inniss a déclaré que c'était un plaisir d'avoir pris part à la réunion et qu'elle avait été particulièrement utile et efficace. Elle a dit qu'elle était heureuse au sujet du texte convenu dans les recommandations qui montra l'appui au secrétariat et a suggéré que les gouvernements pourraient également fournir l'appui au secrétariat par l'apport d'expertise et d'autres formes d'appui en espèces aux réunions, en plus des contributions financières. Elle a conclu en remerciant tous les participants et leur a souhaité un bon voyage de retour.
164. Au nom du Ministère de l'environnement du Panama, en tant que pays d'accueil, le responsable Eugenio Abrego, a remercié tous les participants ainsi que le secrétariat.
165. La réunion s'est terminée à 14h54, le vendredi 20 juillet 2018.



Annexe I : Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Élection des officiers
3. Organisation de la réunion
 - a. Règlement intérieur
 - b. Organisation du travail
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Examen des activités du programme d'AMEP pour la période bisannuelle 2017-2018
6. Projet du plan de travail et budget du sous-programme AMEP pour l'exercice bisannuel 2019-2020
7. Questions diverses
8. Adoption des recommandations de la réunion
9. Clôture de la réunion

ANNEXE II Recommandations de la Réunion

La Réunion :

Ayant convoqué la quatrième réunion du Comité Consultatif, Scientifique et Technique du Protocole Relatif à la Pollution due à des Sources et Activités Terrestres (STAC du LBS) dans la région des Caraïbes, à Panama, Panama, du 18 au 20 juillet 2018 ;

Notant l'important nombre de projets et d'activités qui doivent être achevés avant la Quatrième Conférence des Parties du Protocole relatif à la Pollution due à des Sources et Activités Terrestres (4^e COP du LBS) ;

Recommande à la 4^e COP du LBS que :

RECOMMANDATION I

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET

1. Les Parties Contractantes de la 4^{ème} Conférence du LBS soutiennent le Projet du Plan de Travail et du Budget pour 2019-2020 présenté dans le 4^{ème} STAC du LBS, y compris les recommandations faites pendant le 4^{ème} STAC du LBS.
2. Le Secrétariat demande aux Parties contractantes d'ajouter des éléments supplémentaires au projet du plan de travail et de budget pour l'exercice biennal 2019-2020 avant le 31 octobre 2018. Cela permettra d'envoyer une version actualisée du plan de travail et du budget au 4^{ème} COP du LBS pour son examen et approbation ultérieurs, et à la Dix-huitième Réunion Intergouvernementale (IGM) sur le Plan d'Action pour le Programme Environnemental des Caraïbes (PEC) et la Quatorzième Réunion des Parties contractantes de la Convention de Cartagena pour leur information et approbation.
3. Les Parties contractantes notent aussi les efforts continus pour élaborer de nouvelles propositions de projets devant être soumises au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et encouragent les gouvernements à faire les points focaux gouvernementaux nationaux examinent et approuvent ces propositions de projets, une fois modifiées.
4. Les Parties contractantes élargissent le rôle du soutien technique des Centres d'activités régionales (CAR), notamment en identifiant les organismes faisant partie du Réseau d'activités régionales (RAR), entre autres, l'Institut des pêches du Golfe et le Caraïbes (Gulf and Caribbean Fisheries Institute) en tant que membre possible du RAR de la région des Caraïbes spécialisé dans les problèmes de Déchets Marins ;
5. Le Secrétariat étudie la possibilité d'élargir le nombre et / ou la portée des CCR afin de mieux aider les Parties Contractantes dans la réalisation de leurs obligations en vertu de la Convention de Cartagena et ses Protocoles ;
6. Le Secrétariat, en coordination avec les CAR et les RAR du LBS, prépare un document d'information qui doit être examiné lors de la 4^{ème} COP du LBS et, le cas échéant, à la 18^{ème} Réunion intergouvernementale sur tel projet d'expansion du rôle du soutien technique dans des programmes, projets et activités.
7. Le Secrétariat, en collaboration avec les points focaux nationaux de la Convention de Cartagena, examine le retardement de la 18^{ème} Réunion intergouvernementale et de la 4^{ème} COP du LBS pour le premier trimestre de 2019 afin de compléter la formulation des diverses contributions à être soumises pour leur approbation dans ces réunions.

8. Le Secrétariat continue à explorer les possibilités de convoquer de futures réunions conjointes du STAC du LBS et des Aires Spécialement Protégées et la Vie Sauvage (SPAW) ; et une Réunion intergouvernementale incluant les COP respectives du LBS et du SPAW pour promouvoir des synergies constantes et réduire le fardeau financier et administratif du Secrétariat.
9. Le Secrétariat travaille avec d'autres agences pour cartographier les programmes et projets dans le domaine des travaux du Protocole LBS et de la Convention sur la base des efforts actuels et prévus à cet égard, entre autres, par le FEM du PNUD en catalysant la mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique pour la gestion durable des ressources marines partagées du projet des Grands Écosystèmes Marins du Plateau Continental des Caraïbes et du Nord du Brésil (CLME+).
10. Le Secrétariat renforce sa coordination et sa coopération avec le Bureau Régional pour Amérique latine et dans les Caraïbes de l'ONU Environnement et d'autres organisations régionales et sous-régionales telles que la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et l'Organisation des États des Caraïbes Orientales (OEEO), l'Association des États de la Caraïbe / Commission de la Mer des Caraïbes (AEC / CMC), le Système d'Intégration Centraméricain / la Commission Centraméricaine pour l'Environnement et le Développement (SICA / CCAD) et le Centre de Coordination des Déchets et des Produits Chimiques du Groupe d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) en Uruguay pour collaborer avec le Secrétariat afin d'aider les pays à respecter leurs obligations en vertu du Protocole LBS et à utiliser, le cas échéant, ces forums politiques de haut niveau pour montrer l'importance et les résultats accomplis du Rapport sur l'État de la Zone de la Convention (SOCAR), et explorer comment ces mécanismes pourraient contribuer au développement de futurs SOCAR, en démontrant la valeur de l'information pour stimuler l'investissement.
11. Le Secrétariat intègre des stratégies et rapports sur la pollution, tels que le SOCAR du LBS et les éléments pertinents du rapport intégré de l'État du Milieu Marin et des Économies Associées (SOMEE) ; les Plans d'Action et l'Investissement Régional pour les Nutriments et la Stratégie pour la Recherche sur la Pollution dans le cadre de la Stratégie révisée du PEC laquelle sera présentée dans la 18^{ème} Réunion intergouvernementale.
12. Le Secrétariat assure les liens stratégiques de ses activités liées à la pollution avec les efforts de promotion des approches de la Croissance Bleue et de l'Économie bleue dans la région des Caraïbes, en particulier l'Initiative de l'Économie bleue durable de l'ONU Environnement et qu'il y explore les synergies avec les travaux en cours dans la région liés à ce sujet et d'autres semblables.
13. Le Secrétariat poursuit ses efforts pour partager des expériences avec les autres Programmes des Mers Régionales, en particulier la Convention d'Antigua pour le Pacifique Nord-Est, en notant les Parties Contractantes communes entre les Conventions de Carthagène et d'Antigua pour s'appuyer sur la coopération établie avec la Commission OSPAR.
14. Les Parties contractantes apportent leur contribution technique et complètent des enquêtes portant sur : a) la Proposition de Développement du Projet CREW+ du FMAM ; (b) la Stratégie de Recherche coordonnée par le GCFI pour le Projet CLME+ du FMAM du PNUE et (c) et l'élaboration de la nouvelle stratégie du PEC.
15. Le Secrétariat, en collaboration avec les CAR du LBS et du SPAW et d'autres partenaires intéressés, prépare un document d'information, à présenter lors de la 18^{ème} Réunion intergouvernementale, sur l'état des sargasses pélagiques et échouées dans la région des Caraïbes et continue en participant dans les discussions sur ce sujet.

RECOMMANDATION II

SURVEILLANCE ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALES

1. Les Parties contractantes continuent à fournir des informations au Secrétariat sur les lacunes et les obstacles qui empêchent les pays d'établir des programmes de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'eau ; et que le Secrétariat prépare une mise à jour du sujet lors de la 4^{ème} COP du LBS pour des actions ultérieures.
2. Le Secrétariat, les CAR du LBS et le Groupe de Travail de Surveillance et Évaluation continuent à soutenir les efforts des Parties Contractantes pour établir et / ou renforcer leurs programmes nationaux de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'eau qui, au minimum, surveillent les paramètres SOCAR.
3. Les pays bénéficiant de projets nationaux et / ou régionaux tels que le FMAM IWEco, PNUE-FEM CLME+ et FEM-CReW+, identifient et partagent les opportunités d'amélioration des programmes nationaux de surveillance et d'évaluation de la qualité des eaux, le renforcement des laboratoires et la surveillance des capacités et la formation et l'assistance technique.
4. Le Secrétariat travaille avec les Parties contractants / Pays pour identifier et mobiliser les ressources financières des projets existants et développer des nouvelles propositions de projets pour répondre aux nouvelles priorités identifiées dans le cadre du SOCAR.
5. Le Groupe de Travail Intérimaire de Surveillance et d'Évaluation continue ses travaux parmi des sessions avant la 4^{ème} Réunion des COP du LBS en 2019 pour superviser la finalisation du Rapport sur l'état de la zone de la Convention (SOCAR) sur la base des commentaires reçus au cours du 4^{ème} STAC du LBS.
6. Le Secrétariat travaille avec le Groupe de Travail Intérimaire de Surveillance et d'Évaluation pour préparer un projet de Mandat définissant un futur rôle en tant que groupe de travail ouvert qui pourrait se réunir au moins une fois par an et par des téléconférences régulières pour guider les Parties Contractantes par l'intermédiaire du Secrétariat.
7. Le Secrétariat prépare un document d'information, qui sera examiné par la COP et la Réunion intergouvernementale, sur une plate-forme de données pour l'internalisation des informations géo-spatiales pertinentes pour le Protocole LBS (y compris les résultats SOCAR) et envisage l'utilisation du test du Géo-nœud de la Phase 2 de l'Atlas Maritime des Caraïbes en tant que telle plate-forme. Ce document informatif devrait prendre en compte des questions telles que la durabilité, les implications financières, l'échange de données et la sensibilité aux données, et comment une telle plate-forme pourrait être formalisée pour servir de base ou de plate-forme de données régionale.
8. Le Secrétariat et les Parties contractantes participent, s'il y a lieu, à l'Atelier sur les Indicateurs organisé par l'ONU Environnement en Jamaïque du 4 au 6 septembre à la prochaine Réunion Technique du Groupe de Travail des Caraïbes de l'Initiative pour le développement durable de l'Amérique latine et des Caraïbes (ILAC), qu'ils y poursuivent les efforts visant à identifier les synergies et à promouvoir le travail vers une plus grande harmonisation des indicateurs surveillés dans la région.
9. En ce qui concerne la finalisation et le développement du SOCAR
 - a) Le Secrétariat, en collaboration avec le Groupe de Travail de Surveillance et Évaluation, propose un modèle « numérique » pour les rapports nationaux sur SOCAR avec des périodes définies pour les paramètres convenus et qu'ils reflètent cette activité dans le projet du plan de travail 2019-2020 ;
 - b) Le Groupe de Travail identifie d'autres paramètres qui pourraient être ajoutés au modèle de rapport de la Convention de Cartagena pour faciliter la soumission des rapports bisannuels, y compris les rapports et les produits provisoires intérimaires tels que ceux des autres Conventions des Mers régionales et Plans d'action tels que la Convention de Barcelone et la Commission OSPAR ;
 - c) Les pays conviennent d'identifier et d'approuver des sources de données non gouvernementales nationales, régionales et / ou internationales supplémentaires qui pourraient être utilisées pour les

rapports SOCAR en l'absence de données nationales et d'examiner et de soutenir l'utilisation de toute information externe présentée directement par ces organisations ;

- d) La 4^{ème} STAC du LBS propose que l'année de référence pour soumettre les données à utiliser dans les futurs SOCAR devrait être deux ans avant la formulation des dites SOCAR. Ces données devraient être soumises à travers une base de données régionale appropriée qui servirait de source d'information pour les futurs SOCAR.
- e) La 4^{ème} COP du LBS considère que la période pour la préparation d'un SOCAR est tous les 6 ans et que la fréquence et le format des rapports plus réguliers soient guidés par les recommandations finales du SOCAR.
- f) Le Secrétariat et les Parties contractantes veillent à ce que les travaux supplémentaires dans le SOCAR soient alignés autant que possible sur les efforts de rapport prévus et en cours inclus dans le Protocole SPAW et les cadres méthodologiques associés, y compris le Cadre d'Évaluation de la efficacité de la gouvernance (GEAF) et le Cadre de réponse d'impact de l'état de la pression motrice (DPSIR) et que des efforts supplémentaires soient faits pour communiquer et souligner la pertinence de ces rapports pour soutenir le développement socioéconomique durable et les efforts de l'économie bleue des Caraïbes.
- g) Le Secrétariat, avec l'appui du Groupe de Travail, continue à travailler dans l'élaboration d'objectifs pour la qualité de l'eau et à l'affinement des valeurs de coupure, à condition que de meilleures données soient disponible.
- h) Le Secrétariat et le Groupe de Travail préparent un document d'orientation pour l'harmonisation de la surveillance des paramètres SOCAR et que cela soit reflété dans le projet du plan de travail 2019-2020.
- i) Le Secrétariat renforce la collaboration avec le Programme pour les Mers Régionales et d'autres Accords Multilatéraux sur l'environnement pour faciliter l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données pour la région des Caraïbes.
- j) Les Parties contractantes fournissent au Secrétariat, en temps opportun, des réponses aux demandes d'informations et de commentaires sur le projet du SOCAR, une fois qu'il soit disponible

RECOMMANDATION III

PROJETS FINANCES PAR LE FEM ET AUTRES DONATEURS

1. Le Secrétariat et les Parties Contractantes concernées continuent à participer dans l'élaboration de la proposition du projet CReW+ du FMAM.
2. Le Secrétariat élabore des propositions de projets supplémentaires, en coordination avec les partenaires régionaux pertinents, y compris, entre autres, le Mécanisme Provisoire de Coordination du Programme d'action stratégique (PAS) du CLME+ et le travail effectué dans le cadre du Protocole SPAW, pour soutenir et améliorer encore plus le Protocole LBS et les Stratégies et Actions au cours des 10 années du PAS des CLME+ qui soient pertinentes pour la Convention de Carthagène et ses Protocoles.
3. Le Secrétariat cherche à élaborer des propositions de projets dirigées vers des autres sources de financement qui comprennent, sans s'y limiter, le Fonds Vert pour le Climat (GCF).

RECOMMANDATION IV

RATIFICATION DU PROTOCOLE LBS

1. Le Secrétariat et les Parties contractantes continuent à encourager les non-Parties à ratifier le Protocole LBS et à que les Parties contractantes améliorent la visibilité du LBS aux niveaux national et régional.
2. Le Secrétariat demande aux Parties non contractantes du Protocole LBS de fournir une mise à jour sur l'état d'avancement de la ratification du Protocole LBS dans leurs pays respectifs, y compris les difficultés rencontrées dans le processus national de ratification. Les parties non contractantes devraient également identifier les possibilités de soulever la question de la ratification du Protocole LBS dans les forums politiques de haut niveau et d'autres mécanismes intergouvernementaux appropriés.
3. Le Secrétariat collabore avec les Parties contractantes et d'autres Parties pour identifier et faciliter le transfert de connaissances, de bonnes pratiques et de technologies appropriées en faveur de la prévention et de la réduction de la pollution dans la région des Caraïbes.
4. Les Parties contractantes et les points focaux du LBS promeuvent le travail du Secrétariat vis-à-vis leurs gouvernements respectifs et garantissent aussi les paiements ponctuels et consistants au Fonds Fiduciaire des Caraïbes (FFC). À cette fin, le Secrétariat devrait à son tour garantir que les factures soient remises dans les délais, avec copie pour tous les points focaux pertinents.

Annexe III : LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail

UNEP(DEPI)/CAR WG.39/1	Ordre du jour
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/2	Ordre du jour annoté
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/3	Projet de plan de travail et de budget du sous-programme sur l'évaluation et la gestion de la pollution environnementale (AMEP) pour 2019-2020
UNEP(DEPI)/CAR WG.39.4	Recommandations de la quatrième réunion du Comité consultatif scientifique, et technique (STAC) au protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (Protocole LBS) dans la région des Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR WG.39.5	Rapport de la quatrième réunion du Comité consultatif scientifique, et technique (STAC) au protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes,

Documents d'information

	Dossier d'information pour des participants
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.1	Liste de documents
UNEP(DEPI)/CAR IG.39/INF.2	Liste des participants
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/inf.3	État des activités du sous-programme sur l'évaluation et la gestion de la pollution environnementale (AMEP) pour 2017-2018
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.4	Rapport des activités du Centre d'activité régional LBS, IMA (Trinité-et-Tobago) et Cimab (Cuba) pour 2017-2018
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.5	État et défis de la ratification du protocole LBS
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.6	Rapport du groupe de travail sur le suivi et l'évaluation de l'environnement (SOCAR) 2017-2018
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.7	Formulaire de mise en œuvre de projet - Mise à échelle et amélioration de l'expérience du Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées dans la région des Caraïbes, facilitées par une approche intégrée des solutions techniques innovatrices et des mécanismes de financement (CReW+)
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.8	Rapport sur l'état des interdictions de sacs en polystyrène et en plastique dans la région des Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.9	Compte rendu de la deuxième réunion de comité de coordination de projet financé par le FEM gestion intégrée de la terre, de l'eau et des écosystèmes, dans les petits états insulaires en développement des Caraïbes (IWEco). Cuba, du 26 février au 1er mars 2018
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.10	Table de matières de la Stratégie du FEM de recherche du grand Ecosystème+ marin de la région des Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.11	OSPAR et Dossiers de projet de coopération du programme pour l'environnement des Caraïbes

UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.12	Rapport sur l'état d'avancement du Partenariat pour des eaux libres de déchets en tant qu'élément de la coopération des programmes environnementaux globaux USA EPA-UNEP, 2015-2020
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.13	Projet de rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention (SOCAR) pour la région des Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.14	Dossier du Projet de sécurité humaine sur le 'renforcement de la résilience dans le Clarendon nordique et à Kingston occidental, Jamaïque'
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.15	Dossier de conception d'une Stratégie régionale sur les éléments nutritifs et du plan d'action
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.16	Rapport du travail sur le nœud des Caraïbes pour la gestion des déchets marins
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.17	Résumé exécutif et recommandations de l'étude de faisabilité sur le développement d'un plan régional d'infrastructures d'accueil pour les petits états insulaires en développement de la région des Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.18	Identification des besoins de recherche sur la pollution LBS dans la région de CLME+
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.19	Dossier du projet sous-régional sur le bassin du grand écosystème marin du nord du Brésil (NBSLME)
UNEP (DEPI)/CAR WG.39/INF.20	Programme pour l'environnement des caraïbes des Caraïbes – questionnaire de sondage
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.7 Rev.2	Projet du grand écosystème marin des Caraïbes du FEM (CLME+) et sa mise en œuvre commune par les sous-programmes d'AMEP et de SPAW
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.9 Rev.1	Dossier de projet mis à jour du projet financé par le FEM, de gestion intégrée de la terre, des eaux, et des écosystèmes dans les PEID des Caraïbes (FEM - IWEco)
UNEP(DEPI)/CAR WG.37.4	Rapport de la troisième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres, Miami, États-Unis, 31 octobre au 2 novembre 2016
UNEP(DEPI)/CAR IG.39/3	Plan de travail et budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour l'exercice bisannuel 2017-2018
UNEP(DEPI)/CAR IG.39/6	Rapport de la septième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la quatorzième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, Guyane française, 13 au 17 mars 2017
UNEP(DEPI)/CAR IG.38/4	Décisions de la troisième réunion des parties contractantes (CdP) au protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres (Protocole LBS) dans la région des Caraïbes, Guyane française, 14 mars 2017
UNEP(DEPI)/CAR IG.38/5	Rapport de la troisième réunion des parties contractantes (CdP) au protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres (Protocole LBS) dans la région des Caraïbes, Guyane française, 14 mars 2017

Documents de référence

UNEP, 2016	Annuaire des points de liaison du Programme pour l'Environnement des Caraïbes.
UNEP, 2012 -	Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, Protocole relatif à la coopération dans la lutte contre le déversement d'hydrocarbures, Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées et Protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres
UNEP, 1999	Acte final de la Conférence des plénipotentiaires pour l'adoption du Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes.
UNEP, 2010	Règlement intérieur pour les Réunions de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena)
UNEP, 2010	Règlement financier pour la Convention de Cartagena, son Programme pour l'environnement des Caraïbes et Termes de référence du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes.
UNEP(DEPI)/CAR IG.36 CRP.1	Amendement au règlement financier de la Convention de Cartagena
UNEP, 2010	Lignes directrices pour l'établissement et le fonctionnement des Centres d'activités régionaux et réseaux d'activité régionaux de la Convention de Cartagena.
UNEP(DEPI)/CAR WG.32 INF.9 Rev.3	Modèle FOR pour l'élaboration de rapports ou compte rendu de la Convention de Cartagena et ses protocoles
UNEP/WBRS.18/INF7	Liste d'indicateurs des objectifs pour le développement durable (ODD)
UNEP/WBRS.18/INF8	Directions stratégiques des mers régionales (2017-2020)
UNEP/WBRS.18/INF9	Ensemble d'indicateurs des mers régionales
UNEP/WBRS.18/INF10	Déclaration de Manille
UNEP MTS 2018-2021	Stratégie à moyen terme du PNUE 2018-2021
UNEP/EA.2/INF/16	Programme de travail et budget pour 2018-2019
CLME+ SAP v1.3 2016	Programme d'action stratégique de CLME+
Rapport technique N° 72 du PEC	Plan d'action régional sur la gestion des déchets marins (RAPMaLi) pour la région des Caraïbes 2014
MDPI/WTR/2016	Normes de qualité de l'eau d'irrigation pour la réutilisation indirecte d'eau usées dans l'agriculture : Une contribution vers la réutilisation durable des eaux usées en Corée du Sud
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.11	Évaluation finale du projet financé par le FEM « examen d'un fonds régional des Caraïbes prototype pour la gestion des eaux usées » (FEM CReW)

UNEP(DEPI)/CAR.WG.37/INF.8	Rapport final de la deuxième réunion de planification régionale de la plateforme des Caraïbes de la réunion de gestion d'éléments nutritifs, Trinité-et-Tobago, du 24 au 25 février 2016
UNEP/CEP/FAO, 2017	Rapport de l'atelier de démarrage du projet de gestion basé sur l'écosystème UNDP/GEF/CLME+ du grand bassin du nord du Brésil, Trinité-et-Tobago du 18 au 24 novembre 2017
UNEP/AHEG/2018/INF/2	Compilation des résolutions de l'Assemblée de l'ONU environnement sur les déchets marins et les micro-plastiques
UNWATER/2015/WM	Gestion des eaux usées : Un dossier analytique de l'eau de l'ONU
HABITAT PNUE/NU 2010	Des eaux malades ? Le rôle central de la gestion des eaux usées dans le développement durable – une évaluation de réponse rapide
PNUE, 2015	Évaluation économique des eaux usées : Le coût de l'action ou de l'inaction
PNUE, 2015/ WT	Bonnes pratiques en matière de régulation pour le traitement des eaux usées
PNUE, 2016	Assainissement, Gestion et durabilité des eaux usées - de la décharge au rétablissement de la ressource
GPA/WWI/2017	Saisir l'opportunité : Eau usée comme ressource gérée
UNEP/WTLX/2017	Systèmes durables d'assainissement : Santé, défis environnementaux et de gouvernance
UNWATER//2018	Rapport sur la mise en valeur de la ressource en eau dans le monde
UNEP/PI, 2010	Épuration des eaux : Un objectif pour les solutions de qualité de l'eau
UNEP/WHO/WSSCC/1997	Lutte contre la pollution de l'eau – un guide d'utilisation des principes de gestion de qualité de l'eau
UNEP(DEPI)/CARWG.39/Ref.1	Évaluation finale : Test d'un prototype de Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées Projet (CReW) BID/PNUE/FEM Juin - décembre 2016

Annexe IV : Liste des participants

Parties contractantes				
	Participant	Pays	Titre	Site Web/email/ téléphone/fax
1.	Linroy Christian	Antigua et Barbuda	Directeur des services analytiques Services analytiques Friars, Hill St. John's	Téléphone : +268-764-8338 E-mail : linroyc@gmail.com
2.	Maxine Monsanto	Belize	Officier de l'environnement Ministère d'agriculture, Pêche, Sylviculture, Environnement et développement durable Département de l'environnement Market Square, Belmopan	Téléphone : +501 822-2819 ext. 84843 Fax : (+501) 822-2860 E-mail : envirodept@environment.gov.bz ; MonsantoME@gobmail.gov.bz
3.	Miguel Espinosa González	République Dominicaine	Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales Ave. Cayetano Germosén esq. Ave. Luperón, EL Pedregal, Santo Domingo	Téléphone : +809-547-8442 ext. 221 E-mail : miguel.espinosa@ambiente.gob.do
4.	Marion Bescanson	France	Chargée de mission en pollution Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer 92055 La Défense CEDEX	Téléphone : +33 1 40 81 33 82 E-mail : marion.besancon@developpement-durable.gouv.fr
5.	Trevor Thompson	Grenade	Acting Chief and Land Use Officer Ministère d'agriculture, Terres, Sylviculture et pêche Complexe ministériel, Tanteen, St. George's	Tél : 473-440-2708 Fax : 473-440-4191 E-mail : trevort_lud@yahoo.com ; trevorthom@gmail.com
6.	Felicia Adams-Kellman	Guyana	Agence principale de protection de l'environnement Agence pour la protection de l'environnement 36, Crane Village, West Coast Demerara, Guyana	Tél : 592-609-2343 E-mail : felicia.adams.a@gmail.com

	Participant	Pays	Titre	Site Web/'email/ téléphone/fax
7.	Lisa Kirkland	Jamaïque	Agence nationale de l'environnement et de la planification (NEPA) 10 and 11 Caledonia Avenue Kingston 5	Tél : +876 754-7540 E-mail : llatchman@nepa.gov.jm
8.	Marino Eugenio Abrego	Panama	Ministerio de Ambiente De Panamá Jefe del Departamento De Manejo De Recursos Costeros y Marinos	Téléphone : 507-232-9633/507-6150-2101 E-mail : meabrego@miambiente.gob.pa ; epolo@miambiente.gob.pa ;
9.	Mme. Lavina Alexander	Sainte Lucie	Officier du développement durable et de l'environnement Ministère du développement durable, Énergie, Science et technologie	Téléphone : +758- 451-8746 Fax: +758- 450-1904 E-mail : lavalexander@sde.gov.lc
10.	Stephanie Adrian	États-Unis	Conseiller principal Agence de protection de l'environnement des EUA (point de liaison d'USG pour les EUA) Département d'état 2201 C Street, NW Washington, Dc 20520	Tél: +703-308-8753 E-mail : adrian.stephanie@epa.gov ; Cc : sims.janicehq@epa.gov ; reidheadve@state.gov
11.	Troy Pierce	États-Unis	Scientifique en chef Programme d'EPA des États-Unis au Golfe du Mexique 2510 14th St., Suite 1212 Gulfport MS 39501	Téléphone : 228-679-5909 E-mail : pierce.troy@epa.gov
12.	Erica Nunez	États-Unis	Spécialiste en affaires internationales National Oceanic & Atmospheric Administration NOAA Bureau des affaires internationales	Téléphone : (202) 482 3122 E-mail : erica.nunez@noaa.gov
13.	Hugh Sullivan	États-Unis	Chef intérimaire Évaluation de la condition côtière nationale US EPA Office of Water	Téléphone : 202-564-1763 E-mail : Sullivan.hugh@epa.gov

PAYS OBSERVATEURS (ratification de LBS en cours)				
	Participant	Pays	Titre	Site Web/email/ téléphone/fax
14.	Eavin Parry	St Kitts et Nevis	Scientifique environnemental Département de l'environnement Ministère de l'agriculture, Établissement humain, Coopératives et environnement 2nd Floor, Ursula Amory Building Corner of Central and New Street Basseterre	Tél: +1 (869) 467-1251/465-2277 E-mail : elvinparry@hotmail.com
15.	Sara Zelaya	Honduras	Chef du département de protection du milieu marin Direction générale de la marine marchande	Tél: 504-2239-8203 E-mail : szelaya@marinamercante.gob.hn
AGENCES DES RECHERCHE (OBSERVATEURS)				
16.	Francisco Arias	INVEMAR	Directeur général Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras - INVEMAR Directeur général Cerro de Punta Betin, Santa Marta Colombie	Téléphone : 314-592-5562 Fax: 575-432-8694 Email : francisco.arias@invemar.org.co /cc : luisa.espinosa@invemar.org.co
17.	Joel Perez	CATHALAC	Centro del Agua del Trópico Húmedo para América Latina Calle Luis Bonilla 203 Panamá	Téléphone: +507 317-3200 E-mail : Joel.Perez@cathalac.int ;
18.	Marcelo Oyuela	CATHALAC	Centro del Agua del Trópico Húmedo para América Latina Calle Luis Bonilla 203 Panama	Téléphone: +507 317-3200 E-mail : Marcelo.Oyuela@cathalac.int

PERSONNES RESSOURCE /OBSERVATEURS				
	Participant	Pays	Titre	Site Web/email/ téléphone/fax
19.	Alexandre Girvan	Association des États des Caraïbes	Coordonnateur de programme de la Commission de la mer des Caraïbes Association des États des Caraïbes 5-7 Sweet Briar Road, St Clair, P.O. Box 660 Port of Spain, Trinité-et-Tobago	Tél: +868-622-9575 Fax: +868-622-1653 E-mail : algirvan@acs-aec.org
20.	Lylle Shermaine Clauzel	Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA),	Directeur de programme Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA), PO Box 1111 The Morne Castries, Sainte-Lucie	Téléphone : (758) 452-2501 Fax (758) 453-2721 E-mail : clauzesh@carpha.org
21.	Alexandra Karekaho	Office sous-régional des Caraïbes de l'ONU Environnement	Officier de programme Office sous-régional des Caraïbes UNEP ROLAC, 14-20 Port Royal Street Kingston, Jamaïque	Téléphone : 922-9267 ext. 6242 Courrier électronique : Alexandra.karekaho@un.org
22.	Patrick Debels	Projet FEM CLME+	Coordonnateur régional de projet Projet FEM CLME+ UNOPS (UNDP/GEF Edificio Chambacú – Oficina 405, Cra 13B# 26-78, Sector Torices, Cartagena, Colombie	Téléphone : +57 5 664 0914 Fax: +57 5 664 8882 Courrier électronique : PatrickD@unops.org
23.	Bob Glazer	GCFI	Scientifique de recherche Florida Fish and Wildlife Conservation Commission 2796 Overseas Highway, Ste. 119 Marathon, FL 33050 ETATS-UNIS	Téléphone : 305-676-3230 E-mail : bob.glazer@gcfi.org
24.	Jan Betlem	Projet IWecoFEM	Coordinateur régional de projet projet IWeco du FEM Unité de Coordination de projet, UN Environment 14-20 Port Royal Street - Kingston	Téléphone : +876- 764-1055 E-mail : jan.betlem@un.org

	Participant	Pays	Titre	Site Web/email/ téléphone/fax
25.	John Mouat	OSPAR	Secrétaire adjoint Commission d'OSPAR Victoria House 37-63 Southampton Row Londres WC1B 4DA Royaume-Uni	Tél: +44 (0) 20 7430 5200 E-mail : john.mouat@ospar.org
26.	Sherry Heileman	Panama	Spécialiste principal de rapports en environnement Projet PNUD FEM CLME+ Consultant en matière de SOCAR, PEC du PNUE Ville de Panama, Panama	Tél: +507 6489-3702 E-mail : sh_heileman@yahoo.com
27.	Heidi Savelli-Soderberg	PNU pour l'environnement- GPA	Officier de programme Déchets marins PNU pour l'environnement Partenariat mondial d'action pour la protection de l'environnement marin des activités terrestres Nairobi, Kenya	E-mail : heidi.savelli@un.org
28.	Leo Heileman	PNU pour l'environnement- ROLAC	Directeur régional PNU pour l'environnement Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes ROLAC Cité de la connaissance Panama	E-mail : heileman@un.org ; leo.heileman@pnuma.org
29.	Alberto Pachecho Capella	PNU pour l'environnement- ROLAC	Coordonnateur régional de Sous-Programme (biodiversité et écosystèmes) pour l'Amérique latine et les Caraïbes PNU pour l'environnement Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes ROLAC Cité de la connaissance Panama	E-mail : alberto.pachecho@un.org

Centres d'activités régionaux

	Participant	Pays	Titre	Site Web/email/ téléphone/fax
30.	Ahmad Khan	CAR-IMA Trinité-et-Tobago	Directeur Institut des affaires marines Hilltop Lane Chaguaramas	Téléphone : (868) 634-4291 E-mail: akhan@ima.gov.tt Site Web : www.ima.gov.tt
30.	Marlén Pérez Hernández	CAR CIMAB Cuba	Chercheuse auxiliaire Centro de Investigación y Manejo Ambiental del Transporte (CIMAB) Carretera del Cristo No. 3 Casablanca, Regla, La Habana CP 17029 Habana 11700	Téléphone : +537- 793-7387 Portable : 535-284-0820 mperez@cimab.transnet.cu / mp420ale@gmail.com

Secrétariat

CAR/UCR PNUE

14-20 Port Royal Street

Kingston, Jamaïque

Tel : +876-922-9267 / Fax: +876-922-9292

E-mail: rcu@cep.unep.org

	Participant	Titre du poste	Titre	Courrier électronique
31.	Lorna Inniss	Secrétariat.	Coordonnateur	lorna.inniss@un.org
30.	Christopher Corbin	Secrétariat.	Officier de programme AMEP	christopher.corbin@un.org
31.	Victor Campbell	Secrétariat.	Assistant financier	victor.campbell@un.org
32.	Sancha Foreman	Secrétariat.	Assistante d'équipe, Pollution et communications	sancha.foreman@un.org
33.	Donna Henry-Hernandez	Secrétariat.	Assistante de programme de IWEco FEM	donna.hernandez@un.org